

NOUVELLES INDUSTRIES

La vie du réseau de l'industrie 44

N° 116 – février 2019

Suivez notre actualité sur



UIMM

Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



LA JULES VERNE MANUFACTURING ACADEMY SERA CONSTRUITE PAR LEGENDRE

Le projet JVMA, futur centre de ressources mettant à disposition des équipements différenciants de haute technologie dans les domaines de la productique, maintenance, robotique, composite, thermoplastique, franchit une nouvelle étape et choisit LEGENDRE Développement pour la construction du futur bâtiment de 3 000 m² implanté à Bouguenais.

Soutenue par le Programme d'Investissements d'Avenir, la Région et l'UIMM, l'Académie ouvrira ses portes en décembre 2020.

La JVMA constitue une opportunité exceptionnelle de matérialiser, sur le territoire des Pays de La Loire, un cadre pour le projet « Usine du Futur ». En termes d'architecture, l'idée est de disposer d'un outil moderne et fonctionnel afin d'accompagner tous les acteurs dans les transformations nécessaires pour faire face aux enjeux actuels et à venir de l'industrie.

Retrouvez l'intégralité du communiqué de presse [en cliquant ici](#).

UN RECORD POUR LE PROGRAMME DE VISITES D'ENTREPRISES DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE : OUVERTURE DU SITE INTERNET

37 entreprises ouvrent leurs portes à plus de **1 240 visiteurs** cette année pendant les 3 semaines du programme de visites de la Semaine de l'Industrie du 11 au 31 mars 2019. Un record !

98 créneaux de visites sont proposés sur tout le territoire aux professionnels de l'enseignement et de l'orientation, aux intermédiaires de l'emploi, aux demandeurs d'emploi, aux groupes scolaires accompagnés de professeurs et à des élèves avec leurs parents.

Pour participer à une ou plusieurs visites, vous devez vous inscrire sur le site internet :

www.semainedelindustrie44.fr

Une page est dédiée à chaque entreprise. Vous y trouverez les créneaux de visites proposés et le public ciblé.

Pour plus d'informations contactez Noémie Gaillou au 02 51 72 92 60 ou [par mail](#).



RENCONTREZ VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN !

Vous avez des postes à pourvoir ? Venez rencontrer des compétences industrielles.

L'UIMM Loire-Atlantique et Pôle Emploi organisent 2 journées de rencontres « emploi » et « orientation »

- Le mardi 19 mars dans l'Alvéole 12 à Saint-Nazaire de 9h00 à 13h00
- Le mercredi 20 mars dans la salle de Nantes Métropole (2 cours du Champ de Mars à Nantes) de 9h00 à 13h00

Cette année, le programme de ces journées de rencontres sera complété par :

- Un e-salon pendant toute la semaine de l'industrie. Cet outil digital permet de démultiplier les moments de mise en relation avec des profils répondant aux offres
- Ateliers à destination des candidats : postures / savoir être, secteurs qui recrutent
- Ateliers à destination des entreprises : l'approche par compétences, la méthode de recrutement par simulation
- Des vidéos métiers pendant toute la durée du forum
- Un accueil plus dynamique des candidats, présentation vidéo des entreprises, etc.

Pour y participer contactez Noémie Gaillou [par mail](#) ou au 02 51 72 92 60.

EN 2019, LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE EN LOIRE-ATLANTIQUE C'EST AUSSI :



Jeudi 21 mars 2019, l'UIMM Loire-Atlantique invite 600 collégiens et lycéens à participer au GRAND QUIZ DE L'INDUSTRIE, au cinéma Pathé Atlantis.

Munis de leurs boîtiers électroniques, les élèves devront en un temps record répondre à des questions sur l'industrie ! En solo ou en groupe, que les meilleurs gagnent !

FORMEZ VOS FUTURS INGENIEURS, PAR LA VOIE DE L'ALTERNANCE

Acteur incontournable de la formation d'ingénieurs en apprentissage depuis 28 ans, l'ITII Pays de la Loire est le trait d'union entre les entreprises et les Grandes Ecoles d'Ingénieurs ligériennes (Centrale Nantes, IMT Atlantique, Polytech Nantes, ESAIP La Salle).

Besoin de nouvelles compétences dans votre entreprise ? Les apprentis ingénieurs de l'ITII Pays de la Loire peuvent répondre à vos besoins dès la rentrée 2019 ! Cette année, découvrez de nouveaux profils à travers 2 nouvelles formations :

- Cybersécurité et I.o.E (ESAIP La Salle)
- Contrôle Commande des Systèmes Electriques (Polytech Nantes)

Comme plus de 1 500 entreprises, faites confiance à l'ITII Pays de la Loire pour former vos futurs ingénieurs !

Pour plus d'informations : www.itii-pdl.com

VOUS RECHERCHER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS ? PENSEZ À L'APPRENTISSAGE !

Le Pôle formation Pays de la Loire - UIMM, site de Saint-Nazaire, est en mesure de proposer aux entreprises 12 stagiaires préparant un Titre Professionnel soudeur/euse pour une durée de 3 semaines du 18 février au 8 mars 2019. Ces stagiaires sont en formation (financement Région appelé « Visa métiers ») depuis le 19 novembre 2018 et jusqu'au 26 juillet 2019.

Information auprès de Dominique Mellouet : dominique.mellouet@formation-industries-pdl.fr ou par tél. 06 70 46 90 36.

JURY DE CERTIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ECOLE DE MANAGEMENT

L'école de management de l'UIMM est un parcours pédagogique permettant au stagiaire d'être un véritable acteur de son propre développement avec une alternance de modules de formation et de suivis individualisés sur une période de 10 à 12 mois.

Afin de certifier les stagiaires ayant suivi l'école de management, le Pôle formation Pays de la Loire – UIMM propose aux entreprises d'être membre de jury (profil managers de production, RH, qualité, amélioration continue et HSE du monde de l'industrie). Au cours d'une journée où les stagiaires présentent les compétences clés du manager, l'évolution de leurs pratiques et leur projet, il sera demandé aux membres du jury de les évaluer et les positionner sur le référentiel de compétences présenté en préambule.

Pour participer à ces certifications, contactez Valerie Gallou-Toure au 06 31 16 26 33 ou par mail : valerie.gallou-toure@formation-industries-pdl.fr

SAVE THE DATE

Le salon « Alternance Manufacturing », soutenu par l'UIMM Loire-Atlantique aura lieu cette année jeudi 2 mai 2019 au Parc des Expositions à Nantes, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.



IRT JULES VERNE : INNOVER SUR MESURE

L'IRT Jules Verne s'appuie sur l'ensemble de ses moyens et expertises pour proposer aux industriels un accompagnement personnalisé, dans les domaines des procédés composites, de la fabrication additive, de la robotique – cobotique et de la simulation-caractérisation.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

FUMÉES DE SOUDAGE

Au cours du 2nd semestre 2018, 7 rencontres ont été organisées en Pays de la Loire, dans le cadre du PRST3, pour tous les professionnels qui mettent en œuvre des procédés de soudage. Vous pouvez retrouver les supports présentés, incluant de nombreux témoignages d'entreprises [en cliquant ici](#).

L'UIMM Loire-Atlantique a participé à la réalisation d'un film d'animation pour sensibiliser à ces risques.

Pour le visionner, [cliquez ici](#).

N'hésitez pas à vous en servir comme support en interne.

TARIFICATION AT/MP

Le service HSE a mis en ligne dans la boîte à outils une nouvelle fiche technique sur le taux « fonctions supports » dont peuvent bénéficier les entreprises de moins de 150 salariés.

Consultez la boîte à outils [en cliquant ici](#).

CONSERVATION ET NUMÉRISATION DES DOCUMENTS SOCIAUX

A compter du 1^{er} janvier 2019, les documents ou pièces justificatives nécessaires à l'établissement de l'assiette ou au contrôle des cotisations et contributions sociales doivent être conservés pendant une durée d'au moins 6 ans. Ce délai commence à courir à compter de la date d'établissement ou de réception des documents concernés.

Lorsque les documents ou pièces seront établis ou reçus sur support papier, ils pourront être conservés sur support informatique. Les modalités de numérisation des pièces et documents établis ou reçus sur support papier seront fixées par un arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale.

Loi n° 2018-1203, 22 déc. 2018 : JO, 23 déc. 2018

PUBLICATION DES COORDONNÉES DES SYNDICATS REPRÉSENTATIFS DANS LA BRANCHE

Les entreprises doivent informer chaque année les salariés, par tout moyen, de la disponibilité sur le site du ministère du Travail des adresses des organisations syndicales de salariés représentatives dans la branche dont relève l'entreprise. Le ministère du Travail a publié sur son site internet les coordonnées de ces organisations syndicales représentatives.

En pratique, l'employeur doit informer les salariés que les adresses sont disponibles et éventuellement transmettre le lien du ministère du travail.

Ordonnance n° 2017-1385 du 22 septembre 2017, modifiée par la loi de ratification du 29 mars 2018

Consultez les coordonnées des organisations syndicales de salariés [en cliquant ici](#).

AGENDA

7 fév.	Formation « Les représentants du personnel après les ordonnances Macron » Saint-Herblain
28 fév.	Réunion « La future classification des salariés dans la métallurgie » Saint-Herblain
4 mars	Comité Directeur Saint-Herblain
5 mars	Formation « Cycle SSE - Cadre réglementaire santé-sécurité » Saint-Herblain
6 mars	Club RH Grands Groupes Saint-Herblain
8 mars	Club animateurs Sécurité « Benchmark DU » Saint-Herblain